

RSF s'inquiète du recul de la liberté des médias en Tunisie



Visite de Chahed au syndicat des journalistes.

Dans une lettre ouverte au chef du gouvernement Youssef Chahed, Reporters sans frontière (RSF) exprime son inquiétude pour le recul de la liberté des médias en Tunisie.

Malgré la suspension, le 27 février 2017, du décret n° 4 sur les modalités d'accès à l'information publique qui interdit aux fonctionnaires de l'Etat de faire des déclarations aux médias ou de fournir des informations sans autorisation préalable de leurs supérieurs hiérarchiques, certains ministères continuent à accorder des interviews ou à fournir des informations aux médias ou des réponses à des interrogations, s'est félicitée l'organisation non gouvernementale dans un communiqué daté du vendredi 17 mars 2017, mais elle a dénoncé la note interne émise par le ministère de l'Enseignement supérieur appelant à boycotter trois médias ou celle du ministère de l'Education interdisant aux journalistes l'accès aux établissements scolaires.

RSF a considéré, par ailleurs, que l'émission de décrets semblables au décret n° 4 ne peut qu'envoyer un signe négatif sur la volonté politique du gouvernement tunisien d'honorer son engagement de garantir le droit d'accès à l'information, un droit garanti par l'article 32 de la constitution de 2014, qui stipule que «l'Etat garantit le à l'information et le droit d'accès à l'information» et la loi n° 22 du 24 mars 2016 sur le droit d'accès à l'information.

L'Ong a appelé aussi le chef du gouvernement à promouvoir le respect de la liberté de l'information et ce en invitant les membres de son gouvernement à s'abstenir de tout ce qui peut entraver cette liberté.

A. K.